L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

PUBLIÉE, No 73, RUE DU CHAMPS.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI MATIN, 31 OCTOBRE.

ANNONCES POLITIQUES.

Notice d'Election.

CONFORMÉMENT à une proclamation de Son Excellence H. C. Warmoth, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, du 19 septembre 1868, nous les électeurs qualifiés de la paroisse d'Orléans sont notifiés par la présente, qu'une élection aura lieu ce mardi, 3 novembre 1868, pour

Un Electeur pour le Président et le Vice-Président des Etats-Unis et un Représentant au Congrès, du premier district électoral du premier district congressionnel, composé de toute cette portion de la paroisse d'Orléans, sur la rive droite du Mississippi et de toute la portion de la dite paroisse sur la rive gauche du fleuve, qui est sud-ouest et à l'ouest de la rue du Canal, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, savoir: les quatrième, cinquième, sixième, septième, huitième et neuvième districts représentatifs de la paroisse d'Orléans et des paroisses St-Bernard, Plaquemines, St-Tammany, Washington, Ste-Hélène et Livingston.

Un Electeur du deuxième district électoral et un Représentant pour le temps non expiré (temps venant par la mort du Hon. James Mann) et un pour le terme régulier du second district congressionnel, composé de toute portion de la paroisse d'Orléans sur la rive gauche du fleuve et au nord et à l'Ouest de la rue du Canal, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, comprenant les premier, deuxième, troisième et dixième districts représentatifs de la paroisse d'Orléans, et les paroisses Jefferson, St-Charles, St Jean Baptiste, St Jacques, Lafourche et Terrebonne.

Un Electeur du 3e district électoral, composé des paroisses Ste Marie, St Martin, Assomption, Ascension, Vermilion, Calcasieu, Lafayette, St Landry, Iberville, St Feliciana, Est Baton-Rouge et Ouest Baton-Rouge.

Un Electeur du 4e district électoral, composé des paroisses Ouest-Feliciana, Pointe-Coupée, Avoyelles, Rapides, Sabine, Natchitoches, De Soto, Caddo, Bossier et Union.

Un Electeur du 5e district électoral, composé des paroisses Claiborne, Bienville, Jackson, Union, Morehouse, Carroll, Ouachita, Madison, Caldwell, Franklin, Tensas, Catahoula et Concordia;

Et deux Electeurs pour l'Etat en général.

Les polls seront ouverts dans chaque precinct d'élection dans la dite paroisse d'Orléans, de 7 heures du matin à 6 heures du soir, le jour et à la date ci-dessus mentionnés savoir: MARDI le 3 NOVEMBRE 1868, pour recevoir les votes des électeurs qualifiés de la paroisse d'Orléans, sous les commissaires et commissaires et ceux qui seront nommés par les autorités désignées par la loi. L'élection devant être conduite et les retours faits en officier remarqué suivant la loi.

Bureau de district, paroisse d'Orléans, Nouvelle-Orléans, 16 octobre 1868.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

17 oct—15

AUX AMIS
DE
LA CAUSE DEMOCRATIQUE.

Vu l'importance immense de l'élection qui doit avoir lieu dans cette ville, le mardi, 3 novembre prochain, il est jugé désirable qu'y soit tous les citoyens, sans distinction aucune, les amis de la cause démocratique, quelle soient négriatés, fabricants, hommes de profession ou chefs ouvriers—de fermer leurs établissements et leurs bureaux ce jour-là afin qu'ils et leurs employés puissent accompagner tout leur temps et toute leur énergie à délivrer la Louisiane du régime fatal des radicaux.

Sur la ligne de conduite qui a été suivie à Philadelphie qu'il ne s'agissait, en quelques sorte, que de placer. Nous ne pouvons pas croire que les habitants de la Nouvelle-Orléans refuseront de faire le même bien sacrifice dans une circonstance où leur tranquillité, leur prospérité, leur honneur dépendent du résultat de l'élection.

Par ordre du Comité Central Démocrate:

THOS. L. MACON, Président.
THOS STEEL, Secrétaire. 22 oct—jaNov

Comité Central Démocratique d'Etat.

A réunion régulière du comité aura lieu tous les LUNDIS BOIRE à neuf heures et demie, à la salle du conseil rue du Carré, No 265.

Sept THOMAS STEEL, secrétaire.

Comité démocratique de la paroisse d'Orléans.

JOS. ELLISON, Président.
R. BY MARTIN, vice-pres. F. LABARRE, Trésorier
C. W. CULLERTSON, trés. Sr. L. DUPEILES, sa. sec.

Comités Exécutif.

JOS. ELLISON, président ex-officio.
M. LANDRES, E. L. JEWELL, J. LESTER,
W. P. HARPER, W. F. ALLEN, R. C. SORD.

Comité de Finance.

JOS ALLISON, président ex-officio.
O DI PEIRE, ARCH MITCHELL, M W CLONEY,
N ZACHARIE, A STISSOT, W LOCKWOOD
N A LLAMBIAS, A LULLIS, JOHN HAAS.
W P. DURHAM.

Comité de Naturalisation et d'Enregistrement.

R BY MARTIN, Président, J H BERNOS, avocat de s
W. L. MURPHY, A SAMBOLA,
J P LANEY, J. R. HUCKINS.
Jas Saint-Aubyn.

DIX-NEUVIEME ETAT ANNUEL
DES AFFAIRES DE
la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.

Nouvelle-Orléans, 23 mai 1868.

LES DIRECTEURS, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie le 30 avril 1868:

Primes d'incendie, dans l'année	$388,732 32
Primes de mer " "	24,962 38
Primes de rivières " "	177,504 32
	$591,199 02
Perte par l'incendie, payées et évaluées	$ 50,500 00
Perte par mer	67,074 00
Perte par rivières	33,372 47
Taxes payées	18,919 54
Frais, réassurance et compte courant du scrip	60,192 30
Perte: intérêts, primes remboursées, frais généraux, escomptes, etc.	97,549 09
	$326,607 40
Balance net	$264,591 62
Le bilan de la Compagnie est comme suit:	
Fonds réalisés	$ 37,094 38
Prêts sur bons et hypothèques	99,342 38—136,437 00
Balance	$128,277 34
Prêts garantis par actions sur demande	68,400 00—$197,677 34
Prêts garantis par actions à terme	$11,200 00
Propriétés foncières	75,000 00
Scrip d'autres compagnies et compte de scrip	45,062 48—$131,272 48
Balance consolidée de la ville	$30,000 00
Bons de la ville	96,500 00
Actions de Banques et autres	199,207 17—$325,817 17
Bons pour bons de la ville, [illegible]	$1,690 00
Déposit prime et en voie de perception	41,625
	$779,814 6

La Compagnie possède également:

Bonds suspendus, actions et [illegible]	$436,365
Compte de scrip furlaie	7,900
Intérêts non réclamés	$7,690 20

Le tableau qui précède est une copie exacte faite au livre de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé parderant mot, ce 23 mai 1868.

PARIS CHILDRESS,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

La Compagnie payera un intérêt de 6 pour cent, à partir du deuxième lundi de juillet prochain, aux porteurs de certificats de scrip non encore payés. Les Directeurs ont en outre déclaré un dividende-scrip de trois centièmes en sus pour cent sur le montant des primes ayant droit de participer au bénéfice net du dix-neuvième exercice (le 30 avril 1868. Il sera donné des certificats pour le dividende-scrip, à partir du premier lundi de juillet prochain, sans taxe du gouvernement.

THOS. A. ADAMS, Président.
SAMUEL KENNEDY, Vice-Prési.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

DIRECTEURS —

J. M. WATTS, C. T. BUDDECKE,
SAMUEL S. NEWMAN F. E. POLEY,
W. EDWARDS, A. G. OGEN,
P. SIMMS, A. THOMPSON,
JOHN PHELPS.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nile-Orléans.

HUITIEME ETAT ANNUEL.

LE PRIMES de l'année expirée le 31 décembre 1867:

Sur les risques d'incendie	$319,916 15
Sur les risques de mer	42,498 66
Sur les risques des rivières	32,790 31
Total des primes	$411,205 42
Moins: Primes non payées	119,877 41
Montant net des primes	$291,328 01
Perte: Sur les risques d'incendie	$53,762 00
Sur les risques de mer	11,000 00
Sur les risques des rivières	4,115 41
	119,877 41
Montant net des primes	$291,328 01
Perte: Sur les risques d'incendie	$53,762 00
Sur les risques de mer	11,000 00
Sur les risques des rivières	32,790 31
Total des pertes	$97,552 31
Réassurances	2,000 00
Dépenses et intérêts de scrip; en moins, escomptes et intérêts	19,008 30
Taxes et revenu int.	9,771 05
Vingt cent et sixième per cent remboursé	20,000 00
En réserve pour risques non expirés	37,306 30
	$177,565 65
Bénéfice net	50,000 00
L'actif de la Compagnie est:	
Prêts garantis	17,725 00
" " par hypothèques	19,100 00
Effets à recevoir pour primes	7,300 45
Actions, bons et autres garanties	148,300 00
Propriétés foncières	15,000 00
Compte intérêts pour primes	6,300 01
En caisse	63,365 00
Scrips d'autres Compagnies	2,000
	$317,890 46

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie:

THOMAS SLOO, Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé parderant mot, ce 18 janvier 1868.

PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun
HILL-ORLEANS, 20 janvier 1868.

DOUZIEME ETAT ANNUEL

De la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun, de la Nile-Orléans, pour l'Année expirée le 31 décembre 1867.

Montant de primes pour l'année expirée le 31 décembre 1867, savoir:	
Sur les risques d'incendie	$187,477 20
Sur les risques de mer	65,130 24
Sur les risques de rivières	35 068 24
	$317,676 71
Plus, les risques non expirés pour 1866	66,966 00
	$384,660 71
Moins, les risques non expirés pour 1867	$ 66,476 00
Primes remboursées pour 1868	2,868 04
	$ 69,014 04
Montant net des primes le 31 déc. 1867	$315,676 67
Pertes payées dans la même période	
Sur les risques d'incendie	$32,051 22
Sur les risques de mer	39,841 76
Sur les risques de rivières	36,022 94
	$108,715 92
Réassurances	$ 1,70
Escompte de primes	48,48 67
Dépenses, taxes, loyer, profits et pertes, etc., escompte et intérêt en moins	71,818 92
Réserve pour paiement d'intérêts sur scrips dès en 1866 y compris les balances	68,212 10
	$ 294,452 88
Bénéfice net	$ 37,161 62
L'actif de la Compagnie est comme suit:	
Bons sont bons consolidés de la ville, évalués à 80 c.	$167,200 00
Sont vingt cent bons de la ville du Grand chemin de fer de la N.-O., de Jackson et de Nord à 70 c.	80,000 00
Sont deux bons de la ville du Grand chemin de fer de la N.-O., de Opelousas et de l'Ouest évalués à 70 c.	71,400 00
Vingt-cinq bons de la ville du chemin de fer de Pontchartrain, évalués à 70 c.	17,500 00
Bons du chemin de fer de l'Etat du chemin de fer Opelousas, évalués à 50 c.	3,000 00
Six bons de l'Etat du chemin de fer du Mexique, évalués à 50 c.	3,000 00
Seul bons de l'Etat du chemin de fer de Vicksburg, S. et Texas, évalués à 50 c.	4,500 00
Actions de Banque et de la Compagnie du Gaz, etc.	163,400 00
Prêts sur garantie	20,000 00
Prêts sur hypothèques	20,000 00
Effets à recevoir	11,200 20
Primes dues et en voie de la perception	26,140 00
Scrips d'autres Compagnies d'assurance	13,000 00
Monnaie n'ayant pas cours	4,000 00
Escompte de la ville, dès et non renouvelés	13,000 00
En caisse	34,874 41
	$707,765 41

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé parderant mot, ce 20 janvier 1868.

PARIS CHILDRESS,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont déclaré un dividende-scrip vingt pour cent, payable à partir du deuxième mardi de février prochain, sur pour cent d'intérêt sur les certificats de paiement non encore payés, et ont en outre déclaré un dividende-scrip de trente cinq pour cent sur le montant des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1867—dividende sur lequel 5 cent doit des certificats à partir du 15 mars prochain.

THOMAS SLOO, Président,
JOHN G. GAINES, Vice-Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

DIRECTEURS:

Jas. G. Gaines,	S. J. Hart
Henry Renshaw,	Jas. C. Richa.
H. T. Lonsdale,	J. H. Stauffer,
S. Stacco,	J. S. Bren,
J. C. Saville,	Thos. Sloo,
Theo A James	30 inst—w

HUITIEME ETAT ANNUEL
DE LA
Compagnie d'Assurance Mutuelle DU STAR,
RUE CARONDELET No 14.

MONTANT des primes reçues dans l'année expirée le 31 juillet 1868:

Savoir:	
Sur les risques d'incendie	$ 20,856 62
Sur les risques de mer	5,826 41
Sur les risques de rivière	3,978 26
	$ 40,673 26
Moins:	
Pertes sur les risques d'incendie	$ 4,561 71
Pertes sur les risques de mer	5,830 43
Pertes sur les risques de rivière	1,079 85
	$ 11,470 49
	$ 29,152 79
Frais de bureau, taxes, loyers, etc., déduction faite du montant en crédit du compte courant	$ 13,128 46
Réassurances	2,256 43
Primes remboursées	350 11
	$ 15,862 60
15 p. 0/0 alloué aux assurés	4,065 80
	$ 11,796 79
Réserve pour risques non expirés	8,382 00
	$ 3,414 79
En caisse	$ 3,380 49
Effets à recevoir	307 30
Scrips d'autres Compagnies d'assurances	3,200 00
Primes en voie de perception	4,977 94
Balance due par des bâtiments de construction, considérés bons	75,800 00
	$ 87,726 03
Valeurs douteuses, portées sur compte rendu	$ 36,982 23

Extrait correct des livres de la Compagnie.

LLOYD S. COLEMAN, président,
CHS. ENGSTFELD, secrétaire.

Assermenté et signé devant moi, ce 25 août 1868,

JOHN F. MONTAMAT,
Juge de Paix.

La Compagnie d'assurance Mutuelle du Star, en mettant sous les yeux du public l'état qui précède, a l'honneur d'annoncer en même temps à ses amis que des Lettres de Statut de Souscription supplémentaire circulent en ce moment et en signent rapidement; elle espère que cette souscription portera son capital au chiffre d'environ $300,000 et lui permettra d'agrandir le cercle de ses opérations.

La nouvelle direction désire vivement rendre la Compagnie utile et prospère; elle espère que les efforts qu'elle fait dans l'intérêt d'une des plus anciennes institutions de la Nouvelle-Orléans auront l'approbation certaine et le concours généreux de notre population.

A l'élection qui a eu lieu le 20 juillet 1868, les messieurs dont les noms suivent ont été élus Directeurs pour l'année.

DIRECTEURS:

W. C. C. CLAIBORNE,	ARTHUR FORSTALL
ADOLPHE SCHREIBER,	B. LAFLACE,
FORRESTER DOLHONDE	J. A. BEAUREGAR,
CHS. G. JOHNSON,	ROBERT L. MOORE,
J. F. TODD,	E. GERSON,
R. L. BRUCE.	EDWARD COCHRAN

A une réunion des nouveaux Directeurs, le 17 août 1868, M. LLOYD S. COLEMAN a été réélu président et M. Chs. Engstfeld a été réélu secrétaire.

CHS. ENGSTFELD, secrétaire.

28 août—1m

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nile-Orléans.

ONZIEME ETAT ANNUEL
Des affaires de la Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nile-Orléans.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1868:	
Primes sur risques d'incendie	$119,126 32
" " de navires	27,314 14
" " de mer	52,941 46
Risques non expirés le 30 avril 1867	30,941 91
	$230,325 83
Le moins, primes remboursées	4,749 12
Montant des primes	225,576 68
Pertes payées dans l'année:	
Pertes par l'incendie	$19,944 18
" sur les rivières	25,503 62
" sur mer	32,307 90
Total des pertes	77,756 11
Réassurances	9,726 99
Dépenses et intérêts de scrip; en moins, escomptes et intérêts	19,008 30
Taxes et revenu int.	9,771 05
Vingt cent et sixième per cent remboursé	20,000 00
En réserve pour risques non expirés	37,306 30
	$171,568 65
Bénéfice net	50,000 00
L'actif de la Compagnie est:	
Prêts garantis	17,725 00
" " par hypothèques	19,100 00
Effets à recevoir pour primes	7,300 45
Actions, bons et autres garanties	148,300 00
Propriétés foncières	15,000 00
Compte intérêts pour primes	6,300 01
En caisse	63,365 00
Scrips d'autres Compagnies	2,000
	$317,890 46

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie:

J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans—Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé parderant mot, ce troisième cent de mai 1867.

S. HAGNER, notaire public.

Les Directeurs ont déclaré un dividende-de vingt pour cent, lequel sera porté en crédit des actions non encore payées. Des certificats d'actions payés en plein seront délivrés aux actionnaires à partir du 1er juillet 1868.

Les Directeurs ont en outre résolu de mettre vingt cent pour cent du montant net des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1867—dividende sur lequel 5 cent doit des certificats à partir du 15 mars prochain.

THOMAS SLOO, Président,
JOHN G. GAINES, Vice-Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

DIRECTEURS:

Jas. G. Gaines,	S. J. Hart
Henry Renshaw,	Jas. C. Richa.
H. T. Lonsdale,	J. H. Stauffer,
S. Stacco,	J. S. Bren,
J. C. Saville,	Thos. Sloo,
Theo A James	30 inst—w

Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nouvelle-Orléans.

Fonds capital $500,000
avec privilège de l'augmenter jusqu'à $5,000,000

Bureau No 105, rue du Camp, Bâtisse-Storr. à l'angle des rues Camp et Commune.

B. L. MILLADON, Président; J. M. LAPEYRE Vice-Président; E. N. GAUCHEAU, secrétaire

CETTE Compagnie offre aux assurés l'option d'un certificat de quinze pour cent, en le participation dans ses profits nets, payables au comptant à la fin de chaque jour.

1Juillet—1an

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nile-Orléans.

HUITIEME ETAT ANNUEL.

LE PRIMES de l'année expirée le 31 décembre 1867:

Sur les risques d'incendie	$319,916 15
Sur les risques de mer	42,498 66
Sur les risques des rivières	32,790 31
Total des primes	$411,205 42
Moins: Primes non payées	119,877 41
Montant net des primes	$291,328 01
Pertes: Sur les risques d'incendie	$53,762 00
Sur les risques de mer	11,000 00
Sur les risques des rivières	4,115 41
	119,877 41
Montant net des primes	$291,328 01
Pertes: Sur les risques d'incendie	$53,762 00
Sur les risques de mer	11,000 00
Sur les risques des rivières	32,790 31
Total des pertes	$97,552 31
Réassurances	2,000 00
Dépenses et intérêts de scrip; en moins, escomptes et intérêts	19,008 30
Taxes et revenu int.	9,771 05
Vingt cent et sixième per cent remboursé	20,000 00
En réserve pour risques non expirés	37,306 30
	$171,565 65
Bénéfice net	50,000 00
L'actif de la Compagnie est:	
Prêts garantis	17,725 00
" " par hypothèques	19,100 00
Effets à recevoir pour primes	7,300 45
Actions, bons et autres garanties	148,300 00
Propriétés foncières	15,000 00
Compte intérêts pour primes	6,300 01
En caisse	63,365 00
Scrips d'autres Compagnies	2,000
	$317,890 46

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie:

J. M. CHAPELLA, Président.
J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans—Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé parderant mot, ce troisième cent de mai 1867.

S. HAGNER, notaire public.

Les Directeurs ont déclaré un dividende-de vingt pour cent, lequel sera porté en crédit des actions non encore payées. Des certificats d'actions payés en plein seront délivrés aux actionnaires à partir du 1er juillet 1868.

Les Directeurs ont en outre résolu de mettre vingt cent pour cent du montant net des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1867—dividende sur lequel 5 cent doit des certificats à partir du 15 mars prochain.

THOMAS SLOO, Président,
JOHN G. GAINES, Vice-Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

DIRECTEURS:

Jas. G. Gaines,	S. J. Hart
Henry Renshaw,	Jas. C. Richa.
H. T. Lonsdale,	J. H. Stauffer,
S. Stacco,	J. S. Bren,
J. C. Saville,	Thos. Sloo,
Theo A James	30 inst—w

Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nouvelle-Orléans.

Fonds capital $500,000
avec privilège de l'augmenter jusqu'à $5,000,000

Bureau No 105, rue du Camp, Bâtisse-Storr. à l'angle des rues Camp et Commune.

B. L. MILLADON, Président; J. M. LAPEYRE Vice-Président; E. N. GAUCHEAU, secrétaire

CETTE Compagnie offre aux assurés l'option d'un certificat de quinze pour cent, en le participation dans ses profits nets, payables au comptant à la fin de chaque jour.

1Juillet—1an

Louisiana Equitable Life Insurance Company.

CAPITAL $500,000
BUREAUX, RÉSIDENCE, No. 128, NOUVELLE ORLEANS.

Directeurs —

John Fenderson, F. F. Hatch, M. Hagan,
M. Poley, J. Ledoux, Jr. W. Kendall,
Chas. Bagory, J. J. Fernandez, L. F. Gaudens
F. S. Wilson, J. Morgan Hall, Ed. Jumel

Médecins consultants.

Dr. J. Jacques Leeds, Dr. W. C. Hubsch,
Dr. J. Bernard Jones, Dr. W. C. Richards,
Dr. A. Bonner, actuaire.

ASSURE SUR LA VIE—Assurance ordinaire et annuelle—Assurance de dix et de cinq ans—Simple assurance—Assurance participante et non participante—Assurance temporaire et non participante—Rentes viagères.

Les paiements ne sont pas forfaits

10 août—1a

Compagnie d'Assurance Germania, de la Nouvelle-Orléans.

SECOND ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à la Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Total des primes de l'année expirée le 31 mars 1868	$320,976 48
Primes d'incendie	$190,602 00
Primes de navires	56,028 32
Primes de rivières	74,346 16
	320,976 48
Moins primes remboursées	4,887 37
Montant en réserve pour risques non expirés	59,859 42
	64,746 79
Montant net des primes	256,229 69
Pertes payées:	
Pertes par l'incendie	35,003 15
Pertes sur mer	20,022 65
Pertes sur rivières	4,757 50
	59,783 30
Réassurances	11,304 84
Dépenses, taxes, loyer, profits et pertes, etc.	52,288 07
Bons et consommations	14,328 21
25 et 15 p. 0/0 escompte	20,400 43
Réservé pour pertes non réglées	10,000 00
	170,081 32
Bénéfice net	86,148 37
L'actif de la Compagnie est comme suit:	
Billets pour actions	210,000 00
Billets	5,000 00
A, par compte individuels	20,288 77
Prêts sur garanties, sur demande	94,976 66
Prêts sur hypothèques	21,000 00
Bonds de la ville	5,000 00
Bonds des State-Dale	15,187 41
Actions de Banques	64,161 00
	239,600 20

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

CHAS. SRIGGS, Président.
J. F. ROUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé parderant mot, ce 20 mars 1868

PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

Il sera payé, le deuxième lundi de mai prochain, aux porteurs légaux, six pour cent d'intérêt sur les certificats de scrip non encore payés.

— DIRECTEURS —

Charles Briggs,	A. R. Montgomery,
Ant. Carriere,	A. Lemoyne,
Chas. A. Foulisch	Frank Williams,
A. Bragier,	Thomas Byrne,
Chas. Ledbitz,	John Thomas,
John S. Maunsell,	W. A. Violett,
Jas. Kennedy,	Hugh McDonald,
Alfred Kenny,	Thos. Mulvey,
A. Proctor,	John S. Wallis,
Geo. W. Dunbar,	George Parker,
S. F. Scott,	Andrew Stewart,
Geo. W. Hynson,	A. H. Peloton,
Asch'd Montgomery,	John Hines, Jr,
Henry J. Venn,	A. Flynn,
Jas. Robertson,	James Collins,
Chas. Wehrmann,	Rudolph Blau
R. F. Steen.	24 août

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home, de la Nile-Orléans.

Bureau, rue du Camp, No 75, entre Natchez.

Primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1867 $321,898 60
Perte, intérêt, dépenses, réassurances, &c, payés dans la même période 217,749 70
Actif le 31 décembre 1867 $76,724 62

Cette Compagnie continue à assurer, sur tous ouverts de prime, contre les risques des mers, des rivières, contre les pertes et les avaries causées à l'intérieur.

ALFRED MOULTON, président,
WM. M. PERKINS, Vice-Président.
A. W. HUNTER, Secrétaire.

— Directeurs —

J. M. Allen,	J. H. Lodrigeon, R. S. Converse,
A. Moulton,	Wm. Chambers, A. H. May,
E. F. Edsell,	John P. Moore, Robert Hare,
Wm M. Perkins,	J. R. Lombard, John C. Rogers,
	Edsell Lions, 6 oct

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

QUATORZIEME ETAT ANNUEL.

Conformément à la Charte, la Compagnie publie l'état des affaires de l'année 1867:

Total des PRIMES de l'année expirée le 30 février 1868	$346,523 42
Savoir:	
Primes d'incendie	$206,772 07
Primes de mer	102,126 70
Primes de rivières	106,607 15
	$416,505 92
Moins:	
Primes remboursées	$ 3,850 72
Primes non expirées	66,145 68
	$ 69,994 70
Montant net des primes	$346,516 67
Pertes payées:	
Pertes par l'incendie	$ 88,807 35
Pertes par mer	134,272 70
Pertes sur les rivières	94,808 60
Escompte en lieu de scrip	$317,888 14
Primes et Revenus intérieurs	34,741 25
Dépenses, taxes, loyers, escompte d'escompte	52,250 00
Six pour cent d'intérêt sur le scrip non payé jusqu'au 1er mars 1868	27,777 80
	$432,657 19
Valeurs douteuses, portées sur compte rendu	$ 36,982 23

Extrait correct des livres de la Compagnie.

LLOYD S. COLEMAN, président,
CHS. ENGSTFELD, secrétaire.

Assermenté et signé devant moi, ce 25 août 1868,

JOHN F. MONTAMAT,
Juge de Paix.

La Compagnie d'assurance Mutuelle de Star, en mettant sous les yeux du public l'état qui précède, a l'honneur d'annoncer en même temps à ses amis que des Lettres de Statut de Souscription supplémentaire circulent en ce moment et en signent rapidement; elle espère que cette souscription portera son capital au chiffre d'environ $300,000 et lui permettra d'agrandir le cercle de ses opérations.

La nouvelle direction désire vivement rendre la Compagnie utile et prospère; elle espère que les efforts qu'elle fait dans l'intérêt d'une des plus anciennes institutions de la Nouvelle-Orléans auront l'approbation certaine et le concours généreux de notre population.

A l'élection qui a eu lieu le 20 juillet 1868, les messieurs dont les noms suivent ont été élus Directeurs pour l'année.

DIRECTEURS:

W. C. C. CLAIBORNE,	ARTHUR FORSTALL
ADOLPHE SCHREIBER,	B. LAFLACE,
FORRESTER DOLHONDE	J. A. BEAUREGAR,
CHS. G. JOHNSON,	ROBERT L. MOORE,
J. F. TODD,	E. GERSON,
R. L. BRUCE.	EDWARD COCHRAN

A une réunion des nouveaux Directeurs, le 17 août 1868, M. LLOYD S. COLEMAN a été réélu président et M. Chs. Engstfeld a été réélu secrétaire.

CHS. ENGSTFELD, secrétaire.

28 août—1m

ANNONCES PARISIENNES Publiées par M. H. GAILLARDET,
8, PASSAGE SAULNIER, PARIS.

[M. HENRI GAILLARDET, 8 Passage Saulnier, à Paris, est *seul former* de nos annonces parisiennes.

C'est à M. H. GAILLARDET, par conséquent, que doivent s'adresser MM. les annonceurs, notamment pour les spécialités de *Pharmacie Droguerie, Parfumerie, Nouveautés, Articles de Paris*, &c.

Aucune annonce rentrant directement ou indirectement dans ces diverses catégories ne peut rait être acceptée par nous en dehors de M. H. GAILLARDET.]

Les substances végétales que on nommer PURGATIVES ont été choisies et combinées d'après la nouvelle méthode dépurative de M. DURAUT, POUR RÉPARER EN BONNES SUCS TEMPS QUE LES MEILLEURS ALIMENTS ET LES BOISSONS LES PLUS QUI LUI CONVIENNENT le mieux pour n'être pas dans son estomac, tout en facilitant le départ et la fatigue que les autres médecines occasionnent toujours. Ces avantages populaires.—Ces pilules sont recommandées pour combattre la constipation et les maux qui en dépendent.—Comme simple précaution, elles sont préférables aux autres médecines, parce que, n'agissant si lentes, si dédiée, on peut, au besoin, les prendre pendant plusieurs jours de suite sans dégoût. Elles ne purgent qu'après elles sortent des avantages très certains dans le traitement d'une foule de maladies chroniques telles: *gastrite, asthme, catarrhe, dartres, douleurs, gastralgie, empoisonnés, migraine, surtout* ses organes digestifs, le bonne nourriture qu'on prend en même temps permet de ne pas en souffrir. Enfin il excite l'appétit, favorise la digestion et convient à toutes les personnes dont le sang est appauvri par le travail, ou par les maladies, les convalescentes longues ou difficiles. Les bons résultats ne se font jamais attendre.

Dépot à *la Nouvelle-Orléans*, chez MM. **Ducongé, Manuelet Bogel, Montenze, Deloche**; à *Saint-Martinville*, **Castel, Schwab**; à *Natchitoches, Simmons*; à *Thibodeaux*, **J. Thibodeaux**, et dans les principales pharmacies.

La Toux et ASTHMES NEVRALGIES Catarrhes. La Toux et ASTHMES NEVRALGIES Catarrhes. Le Système nerveux, facilite l'expectoration et guérison les Inflammations Respiratoires.—Toutes les pharm. 1 fr. la Boîte. PARIS, J. PERPIC, 8, rue d'Amsterdam.

Exige cette G-ff et refuse sur chaque Cigarette.

Chez M. DUCONGE, droguiste, et M. MAUNSELL de Co, No 21 rue de Chartres.

ROB BOYVEAU LAFFECTEUR

SEUL AUTORISÉ EN FRANCE, BELGIQUE, RUSSIE ET AUTRICHE.

La Rob des Départités est considérable; mais dans cette nomenclature, le **Rob Boyveau-Laffecteur**, gardé véritable par la signature du Dr. Gendron de St Ouvrée, a toujours occupé le premier rang tant à cause de son efficacité constatée depuis plus de deux siècles, qu'à cause de son développement. Il guérit radicalement, sans mercure, les AFFECTIONS DE LA PEAU, les DARTRES, les SCROFULES, les ACCIDENTS provenant de COUCHES. Les médecins le recommandent contre les maladies contagieuses récentes, hydrotères ou rebelles au copaha, au mercure et à l'iodure de potassium.

Dépôt général, 12, rue Richer, à Paris.—A la Nlle-Orléans, chez MM. MAUNSELL, BOGEL droguistes.

Ce Sirop possède toutes les propriétés balsamiques et résineuses du Pin maritime qui croît dans les landes de Bordeaux. Son emploie avec le plus grand succès dans les MALADIES DE POITRINE, BRONCHITES, CATARRHES, ASTHMES, COQUELUCHES, GRIPPES, ETC. Son efficacité est devenue populaire non-seulement en France mais encore dans toute l'Europe.

On l'emploie également avec beaucoup de succès pour la guérison des MALADIES DE VESSIE, AFFECTIONS DES VOIES URINAIRES. Non moins ment son emploie est préférable, mais ses effets sont supérieurs à ceux de l'Eau de Goudron et de l'Essence de Térébenthine employées et recommandées jusqu'à ce jour par les médecins.

DÉPOTS A PARIS: RUE DE RICHELIEU, 45 et à la PHARMACIE No 17 rue de la FEUILLADE (près la Banque).

DÉPOTS A LA NOUVELLE-ORLÉANS: Chez MM. Ducongé, Maunsell, Bogel, Montenze, Deloche, Louis Castel